

Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal - Séance du 1er octobre 2020
3. Adhésion de la commune de Bièvres (91) au titre des compétences d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz, d'autorité organisatrice du service public de distribution de l'électricité ainsi qu'au titre de la compétence en matière d'infrastructures de recharge de véhicules électriques
4. Abrogation de la délibération 20/0053 du 5 mars 2020- Approbation et autorisation de signature de la convention communale de coordination entre la Police Nationale et la Police Municipale
5. Convention entre la Ville et l'Association de gestion de la Bourse du Travail - Année 2020
6. Avenant 2020 à la convention de coopération culturelle et patrimoniale avec le Département de la Seine-Saint-Denis relatif à la subvention de fonctionnement
7. Annulation d'une subvention exceptionnelle au collège Robespierre pour un voyage scolaire en Andalousie
8. Annulation d'une subvention exceptionnelle au collège Robespierre pour un voyage scolaire à Dublin
9. Convention d'objectifs et de financement avec l'association "aide aux mères et aux familles à domicile - banlieue nord et nord-ouest" année 2020
10. Convention d'objectifs et de financement avec l'association "les restaurants du cœur" – année 2020
11. Avenant à la convention d'objectifs et de financement avec l'association "Ambiance"- année 2020

*Le Conseil municipal
se réunira à l'Espace Culturel en séance publique le :*

jeudi 26 novembre 2020 à 20h45

Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

12. Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'un travailleur social au commissariat d'Epinay-sur-Seine- Villetaneuse
13. Approbation de la convention relative à la sécurité et à la prévention de la délinquance et de la radicalisation dans le logement social en Seine Saint Denis
14. Convention type avec les Établissements pour une mise à disposition de locaux dans les centres socioculturels
15. Validation du projet social 2020/2024 du Centre Socioculturel La Maison du Centre-MC²
16. Approbation des documents cadres de la Bourse au Permis et désignation des élus membres du Comité de décision
17. Subvention à l'association Kakama accroche-toi - Année 2020
18. Subvention à l'association Madame de pommary - Année 2020
19. Subvention exceptionnelle à l'association Amis des arts - Année 2020
20. Avenant au protocole de préfiguration du NPNRU de Plaine Commune
21. Exonération des loyers pendant le premier confinement pour les professionnels de la Maison de Santé
22. Attribution d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19
23. Modalités de mise en œuvre d'une expérimentation du télétravail
24. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour les cadres d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants et des psychologues territoriaux (RIFSEEP)
25. Pour information aux élus : Liste des D.I.A

*Le Conseil municipal
se réunira à l'Espace Culturel en séance publique le :*

jeudi 26 novembre 2020 à 20h45

Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

26. Compte-rendu des décisions prises par le maire en application de l'article L2122-22 du C.G.C.T. conformément à la délégation accordée par le Conseil Municipal

*Conformément au II de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, le public sera limité à 15 personnes. En outre, et en vertu de l'article 4 du décret 2020-1310 du 29 octobre 2020, toute personne souhaitant assister à la séance devra se présenter en règle au regard des autorisations de sortie qui prévalent dans le cadre du confinement. Cela signifie que seules les personnes porteuses d'une autorisation de sortie du fait d'obligations professionnelles seront habilitées à assister à la séance.

Fait à Epinay-sur-Seine,

Le

20 NOV. 2020



Le Maire,

Hervé CHEVREAU

*Le Conseil municipal
se réunira à l'Espace Culturel en séance publique le :*

jeudi 26 novembre 2020 à 20h45